



# Commune de Plaisance

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 août 2021

MAIRIE  
DE  
PLAISANCE  
- 24560 -  
TEL : 05.53.58.79.55  
plaisance.mairie@wanadoo.fr  
\*\*\*\*\*

Le 03 août 2021

Madame le Maire  
de PLAISANCE  
à  
Messieurs les Adjoint  
Mesdames et Messieurs  
Les Conseillers Municipaux

### CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**LUNDI 09 AOÛT 2021 à 18 Heures**

**salle des fêtes**

#### **Ordre du Jour :**

Approbation du PV précédent

#### **Délibérations**

- Virement de crédits n° 02,
- Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'alimentation en eau potable pour l'exercice 2020 du SIAEP des Coteaux Sud Bergeracois.

Questions diverses.

Le Maire,

**CHAPOTARD Christine.**



Disposition de la salle : Gel hydroalcoolique fourni, une personne par table.

L'an **DEUX MILLE VINGT et UN**, le **NEUF** du mois d'**AOUT** à 18h00

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé en la salle des fêtes de PLAISANCE, sur convocation du 3 août 2021 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, et en respect des normes gouvernementales relatives à la lutte contre l'épidémie de COVID-19, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Présents : **09**

Etaient présents :

Mme CHAPOTARD Maire.

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2ème adjoint, PACE 3ème adjoint.

Mmes CAILLARD, PROU, ROUCHON.

MM. LONGUET, SICOT, DE MONTBRON.

Absente excusée : Mme ROUCHON

Procuration : néant

**Ordre du jour**

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 18 mai 2021.

**Délibérations**

✓ Virement de crédits n° 2

✓ Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en eau potable pour l'exercice 2020 du SIAEP des Coteaux Sud Bergeracois

**Questions diverses.**

Madame le Maire ouvre la séance à 18h00

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 18 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

## **2021/28 et 29 Virement de crédits n° 2.**

Madame le Maire explique la nécessité de réaliser ce virement de crédits de manière à pouvoir honorer certaines factures (2<sup>ème</sup> isolement des élections régionales et cantonales, matériels divers, etc.).

Le tableau de la décision modificative s'établit comme suit, en INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
2152-33	Installation de voirie	-1000,00			
21578-10	Autre matériel et outillage	700,00			
2184-32	Mobilier	300,00			
<b>Total dépenses</b>		<b>0,00</b>	<b>Total recettes</b>		<b>0,00</b>

Madame le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur ce virement de crédit

<b>VOTANTS : 10</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

## **2021/30 Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public en eau potable pour l'exercice 2020 du SIAEP des Coteaux Sud Bergeracois**

Madame le Maire donne lecture de la synthèse de ce rapport, précisant que la totalité du document sera disponible pour consultation en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Quelques données issues de ce rapport :

En 2020, le service public d'eau potable a desservi 12 285 abonnés représentant une population de 23 690 habitants (soit 1,93 habitants/abonné).

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 10,32 abonnés/km

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 127,7 m<sup>3</sup>/abonné

Le volume d'eau issu des sources de captage du périmètre du syndicat : 2 105 148 m<sup>3</sup>.

Le volume d'eau consommé par les particuliers : 1 488 662 m<sup>3</sup>

Le SIAP estime ses pertes de réseau à 570 526 m<sup>3</sup>.

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à approuver ce rapport annuel.

<b>VOTANTS : 10</b>	<b>Pour : 10</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

### **Questions diverses**

- ✓ Plan d'adressage de la Commune

Les supports de plaque sont installés. La pose des plaques est prévue en septembre 2021. Les habitants de la Commune recevront un certificat d'adressage et seront invités à venir retirer les plaques en mairie. Une permanence sera également assurée le samedi matin durant quelques semaines.

- ✓ Le secrétariat de mairie sera fermé durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40**